

Journal Officiel

La Balise

Nº 46

Commune de Saint-Prex, février 2026

QUAND LA COMMUNE SE CHOISIT

Le renouvellement des Autorités communales représente un moment particulier. Pendant quelques semaines, un changement d'énergie subtil s'invite dans les rencontres fortuites sur le quai de la gare, à la bibliothèque, au centre commercial, au bord du lac. Comme d'habitude, on entame la conversation sur des sujets anodins et puis, on ne sait comment, celle-ci glisse sur les élections, les candidats et les candidates. On peut s'offrir une séance de moulin à ragots ou une discussion éclairante, informée, utile. Mais dans tous les cas, on ne peut pas nier l'importance du travail de nos élus dans notre environnement local. Pourtant, si nous regardons dans le rétro, sommes-nous capables d'identifier ce qui a changé ces cinq dernières années à Saint-Prex, directement en lien avec des préavis présentés par la Municipalité et votés par le Conseil communal? Y pensons-nous en regardant le plongeoir, les places de jeux, la place de l'Horloge, le Vieux-Moulin, les toits de bâtiments publics recouverts de panneaux solaires, les travaux en sous-sol et en surface des voies de circulation, l'éclairage public, la déchèterie, l'accueil de jour, etc.?

Nous avons approché des jeunes appelé·e·s à exercer leur droit de vote pour la première fois. On comprend facilement leur difficulté à appréhender la réalité de la politique communale. Et dans cette grosse enveloppe grise reçue à la maison, des candidats et des candidates espèrent les convaincre.

A toutes et tous ces jeunes citoyennes et citoyens, j'ose leur adresser un message personnel.

Il existe une place qui vous met à égalité totale avec les adultes qui vous entourent : votre voix

© Marlyse Dutoit

dans l'urne électorale. Dans la vie quotidienne, ces adultes vous forment, vous encadrent, vous évaluent, parfois vous jugent. Mais votre suffrage a une valeur identique à celui de vos professeurs, de vos employeurs, de vos parents. Quel que soit le sort que vous réservez à cette enveloppe grise, exercez-le en toute conscience!

Anne Devaux, rédactrice en chef



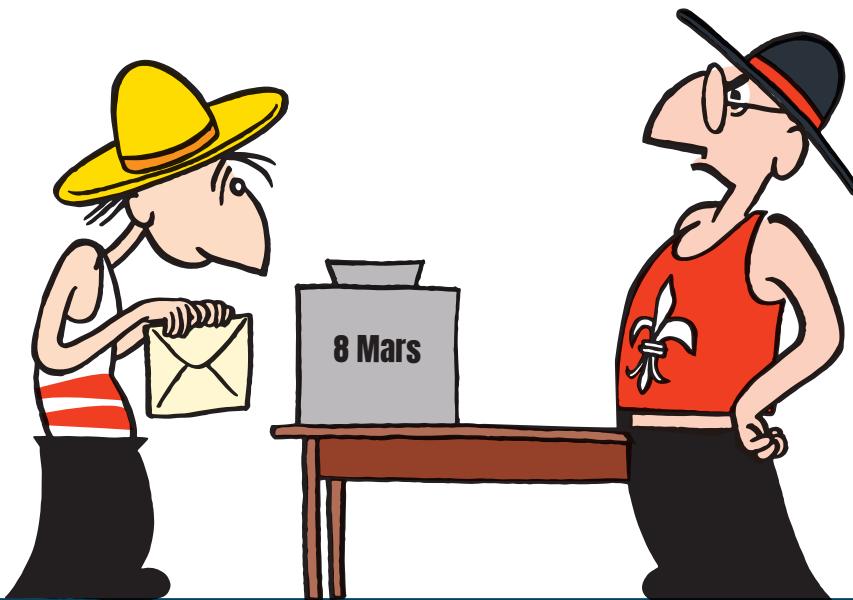
8 MARS 2026

Petit récapitulatif sur les modes de scrutin qui s'appliquent aux élections. [p.2](#)

LES GENS DE CHEZ NOUS

Tiziana Di Fulvio est partie vivre une aventure unique avec ses deux enfants. [p.12](#)

Affaires communales	2
Vie de la Commune	10
Biodiversité	11
Les gens de chez nous	12
Commerçants & Artisans	14
Culture & Loisirs	15
Agenda 2026	16



Votation et élections du 8 mars 2026

Même si nous nous intéressons uniquement à l'élection communale, ce 8 mars, les électeurs et électrices de nationalité suisse s'exprimeront également :

- ▶ au niveau fédéral, la votation populaire porte sur quatre objets
- ▶ au niveau cantonal, l'élection complémentaire au Conseil d'État fait suite à la démission de la Conseillère d'État Rebecca Ruiz.

Pour les primo-votants, cette entrée en matière aux trois niveaux politiques de notre pays peut paraître compliquée. Cependant, le traitement des bulletins uniques est extrêmement simple.

Il suffit de porter sa vigilance sur les informations indiquées sur chaque bulletin quant à la façon de cocher correctement les cases.

Concernant l'élection complémentaire au Conseil d'État, le bulletin comporte trois noms pour un seul siège à pourvoir. Il faudra donc rester attentif à ne cocher qu'une seule candidature. Au-delà, le bulletin sera considéré comme nul.

En revanche, un bulletin sans aucune croix sera considéré comme un vote blanc, comptabilisé.

COMPRENDRE LES MODES DE SCRUTIN ET LE CONTENU DU MATERIEL DE VOTE



Le corps électoral vaudois va voter pour le renouvellement des Autorités municipales et des conseils communaux et généraux.

Dans ce contexte électoral, qui n'intervient que tous les cinq ans, certains et certaines exprimeront leur voix pour la première fois. C'est également l'unique occasion pour les électeurs et électrices de nationalité étrangère de participer à la démocratie locale via les urnes.

Nous vous proposons un petit récapitulatif des modes de scrutin qui s'appliquent à l'élection des membres de la Municipalité d'une part et à celle du Conseil communal, d'autre part.

Par ailleurs, pour garantir la prise en compte de votre suffrage, nous attirons votre attention sur quelques petites erreurs à éviter dans la manipulation de votre matériel de vote.

Municipalité : mode de scrutin à la majorité

À Saint-Prex, la Municipalité compte cinq sièges à pourvoir selon le mode de scrutin à la majorité à deux tours.

Sur votre bulletin, vous avez le choix entre douze candidat·e·s en lice.

Vous ne pouvez en désigner que cinq au maximum, soit le nombre de sièges à pourvoir.

Pour être élu·e·s dès le premier tour, les candidat·e·s doivent atteindre la majorité absolue, soit 50 % + 1 voix des suffrages exprimés.

Si les cinq sièges ne sont pas pourvus au premier tour, un deuxième tour est prévu le 29 mars prochain.

Ce second tour de l'élection se joue à la majorité relative. Seront élu·e·s les candidat·e·s ayant obtenu le plus grand nombre de voix.

Ce mode de scrutin s'applique également à l'élection complémentaire au Conseil d'État.



Conseil communal: mode de scrutin proportionnel

Le système proportionnel est utilisé obligatoirement dans les communes vaudoises de plus de 3000 habitants, ce qui est le cas de Saint-Prex.

Dans ce système, les sièges du Conseil communal sont répartis entre les listes proportionnellement au nombre de voix qu'elles obtiennent. Si une liste obtient 20 % des voix, elle aura 20 % des sièges. Les sièges sont ensuite répartis entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix au sein de la liste présentée par leur parti politique ou entente communale.

Le scrutin se déroule en un seul tour

Le Conseil communal de Saint-Prex est composé de 65 membres. Chaque électeur ou électrice dispose d'autant de suffrages qu'il y a de conseillères et conseillers à élire dans la Commune.

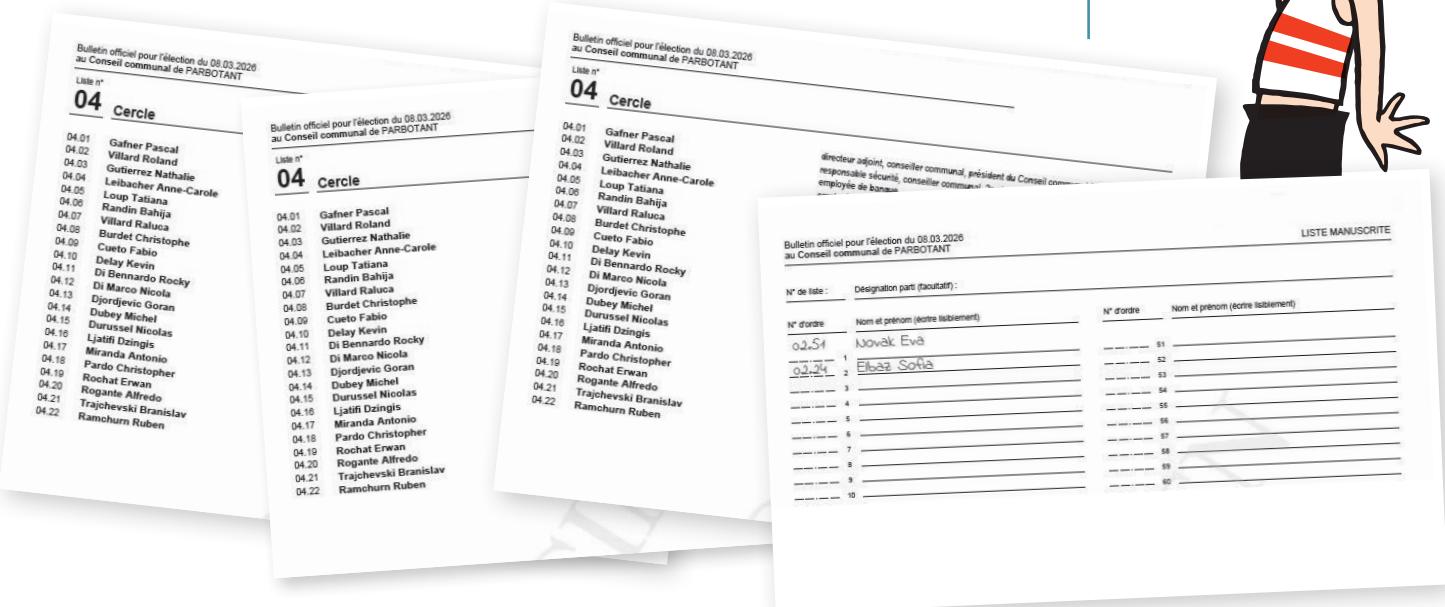
Les trois listes saint-preyarde

Trois listes présentent leurs candidat·e·s pour le renouvellement du Conseil communal.

Dans votre matériel de vote, vous avez reçu un cahier de quatre bulletins détachables :

- ▶ un bulletin pour la liste PLR, Les Libéraux-Radicaux, avec 14 candidat·e·s
- ▶ un bulletin pour la liste Alliance de Gauche St-Prex avec 8 candidat·e·s
- ▶ un bulletin pour l'Entente Saint-Preyarde avec 65 candidat·e·s
- ▶ une liste vierge manuscrite qui vous permet de composer votre choix parmi les candidat·e·s officiel·le·s.

La totalité s'élève à 87 noms.



AFFAIRES COMMUNALES



Vos options de vote en pratique

Vous avez plusieurs options pour exprimer vos suffrages, dont la possibilité de modifier les bulletins électoraux pré-imprimés.

04.01 Gafner Pascal	directeur adjoint, conseiller communal, président du Conseil communal 2017-2018
04.02 Villard Roland	responsable sécurité, conseiller communal, 2e vice-président du Conseil communal
04.03 Gutierrez Nathalie	employée de banque
04.04 Leibacher Anne-Carole	employée de commerce
04.05 Loup Tatiana	infirmière, conseillère communale
04.06 Randin Bahija	intervenante judiciaire, économiste, conseillère communale
04.07 Villard Raluca	conseiller clientèle, conseiller communal
04.08 Burdet Christophe	boucher
04.09 Cueto Fabio	restaurateur
04.10 Delay Kevin	facteur
04.11 Di Bernardo Rocky	collaborateur polyvalent, conseiller communal
04.12 Djordjevic Goran	entrepreneur, conseiller communal
04.13 Dubey Michel	cuisinier, conseiller communal
04.14 Durussel Nicolas	cantonnier, conseiller communal
04.15 Ljatif Dzingis	logisticien
04.16 Miranda Antonio	retraité, conseiller communal
04.17 Pardo Christopher	information
04.18 Rochat Erwan	coach sportif
04.19 Rogante Alfredo	technicien
04.20 Trajchevski Branislav	caméraman, conseiller communal
04.21 Ramchurn Ruben	directeur d'EMS, conseiller communal
04.22 Cueto Fabio	

01.08 Dupont Henri

03.12 Bullet Paul

04.01 Gafner Pascal	directeur adjoint, conseiller communal, président du Conseil communal 2017-2018
04.02 Villard Roland	responsable sécurité, conseiller communal, 2e vice-président du Conseil communal
04.03 Gutierrez Nathalie	employée de banque
04.04 Leibacher Anne-Carole	employée de commerce
04.05 Loup Tatiana	infirmière, conseillère communale
04.06 Randin Bahija	intervenante judiciaire, économiste, conseillère communale
04.07 Villard Raluca	conseiller clientèle, conseiller communal
04.08 Burdet Christophe	boucher
04.09 Cueto Fabio	restaurateur
04.10 Delay Kevin	facteur
04.11 Di Marco Nicola	collaborateur polyvalent, conseiller communal
04.12 Djordjevic Goran	entrepreneur, conseiller communal
04.13 Dubey Michel	cuisinier, conseiller communal
04.14 Durussel Nicolas	cantonnier, conseiller communal
04.15 Ljatif Dzingis	logisticien
04.16 Miranda Antonio	retraité, conseiller communal
04.17 Pardo Christopher	information
04.18 Rochat Erwan	coach sportif
04.19 Rogante Alfredo	technicien
04.20 Trajchevski Branislav	caméraman, conseiller communal
04.21 Ramchurn Ruben	directeur d'EMS, conseiller communal
04.22 Cueto Fabio	

1/ Sans modification

Bulletin sans modification: vous choisissez l'un des bulletins pré-imprimés et le glissez tel quel dans l'enveloppe jaune.

04.01 Gafner Pascal	directeur adjoint, conseiller communal, président du Conseil communal 2017-2018
04.02 Villard Roland	responsable sécurité, conseiller communal, 2e vice-président du Conseil communal
04.03 Gutierrez Nathalie	employée de banque
04.04 Leibacher Anne-Carole	employée de commerce
04.05 Loup Tatiana	infirmière, conseillère communale
04.06 Randin Bahija	intervenante judiciaire, économiste, conseillère communale
04.07 Villard Raluca	conseiller clientèle, conseiller communal
04.08 Burdet Christophe	boucher
04.09 Cueto Fabio	restaurateur
04.10 Delay Kevin	facteur
04.11 Di Marco Nicola	collaborateur polyvalent, conseiller communal
04.12 Djordjevic Goran	entrepreneur, conseiller communal
04.13 Dubey Michel	cuisinier, conseiller communal
04.14 Durussel Nicolas	cantonnier, conseiller communal
04.15 Ljatif Dzingis	logisticien
04.16 Miranda Antonio	retraité, conseiller communal
04.17 Pardo Christopher	information
04.18 Rochat Erwan	coach sportif
04.19 Rogante Alfredo	technicien
04.20 Trajchevski Branislav	caméraman, conseiller communal
04.21 Ramchurn Ruben	directeur d'EMS, conseiller communal
04.22 Cueto Fabio	

04.01 Gafner Pascal

04.07 Villard Raluca

2/ Le panachage

Vous pouvez biffer les noms de candidat·e·s sur un bulletin pré-imprimé et les remplacer par des noms figurant sur d'autres listes, sans oublier de préciser le n° du ou de la candidate.

3/ Cumuler

Vous pouvez répéter (cumuler) le nom d'un·e candidat·e en écrivant son nom à la main une seconde fois ou en inscrivant deux fois le nom d'un·e candidat·e d'une autre liste.

LISTE MANUSCRITE			
N° de liste :	Désignation parti (facultatif) :	N° d'ordre	Nom et prénom (écrire à l'envers)
Bulletin officiel pour l'élection du 08.03.2026 au Conseil communal de PARBOTANT			
04 Cercle	03 Carré		
04.01 Gafner Pascal	directeur adjoint, conseiller communal, président du Conseil communal 2017-2018		
04.02 Villard Roland	responsable sécurité, conseiller communal, 2e vice-président du Conseil communal		
04.03 Gutierrez Nathalie	employée de banque		
04.04 Leibacher Anne-Carole	employée de commerce		
04.05 Loup Tatiana	infirmière, conseillère communale		
04.06 Randin Bahija			
02.51 Novak Eva		51	
03.24 Elbaz Sofia		52	
		53	

4/ Remplacer la dénomination d'une liste

Vous pouvez biffer la dénomination d'une liste et/ou la remplacer par celle d'une autre liste.

Avec le système proportionnel, vous apportez ainsi plus de suffrages à une liste, tout en panachant des candidat·e·s.

Vous pouvez utiliser la liste manuscrite pour créer un bulletin sans dénomination avec les candidat·e·s de votre choix issu·e·s des listes pré-imprimées.

Bulletin officiel pour l'élection du 08.03.2026
au Conseil communal de PARBOTANT

BLANC

LISTE MANUSCRITE

N° de liste :	Désignation parti (facultatif) :
N° d'ordre	Nom et prénom (écrire lisiblement)
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
51	
52	
53	
54	
55	
56	
57	
58	
59	
60	

5/ Voter blanc

Les bulletins blancs sont des bulletins officiels pour le vote manuscrit qui ne portent aucune inscription ou qu'un tiret.

Attention

Vous ne pouvez utiliser que les bulletins contenus dans votre matériel de vote (pas de photocopie). Toutes les modifications doivent impérativement se faire à la main, sans quoi le vote est nul.

Votre bulletin électoral doit rester dans la limite maximale de 65 noms, qui correspond au nombre de sièges à pourvoir.

Vous ne pouvez glisser qu'un seul bulletin électoral pour l'élection du Conseil communal dans l'enveloppe jaune.



Bulletin officiel pour l'élection du 08.03.2026
au Conseil communal de PARBOTANT

Liste n°
04 Cercle

NUL

04.01 Gauthier Pascal	directeur adjoint, conseiller communal, président du Conseil communal 2017-2018
04.02 Villard Roland	responsable sécurité, conseiller communal, De vice-président du Conseil communal
04.03 Gutierrez Nathalie	employée de banque
04.04 Leibenthal Anne-Carole	employée de commerce
04.05 Tardieu Sophie	employée de commerce, conseillère communale
04.06 Randin Bahija	inférieure, conseillère communale
04.07 Villard Ralica	intermédiaire judiciaire, économiste, conseillère communale
04.08 Lutz Sophie	conseiller délégué, conseiller communal
04.09 Cuello Fabrice	électricien
04.10 Delay Kevin	restaurateur
04.11 D'Amato Rocky	facteur
04.12 Di Marco Nicolo	caissier, conseiller communal
04.13 Djordjevic Goran	entrepreneur polyvalent, conseiller communal
04.14 Dumont Michel	caissier, conseiller communal
04.15 Durand Nicolas	caissier, conseiller communal
04.16 Ljutic Dzengis	agent administratif
04.17 Miranda Antonia	référent, conseiller communal
04.18 Pardo Christopher	information
04.19 Rognone Alfredo	coordonnées
04.20 Trajkovska Branimirav	technicien
04.21 Trajkovska Branimirav	cameraman, conseiller communal
04.22 Ramchurn Ruben	directeur EMS, conseiller communal

Aller la liste du cercle!

Sont nuls les bulletins : Portant quelque inscription inconvenante ou étrangère à l'objet de l'élection

Bulletin officiel pour l'élection du 08.03.2026
au Conseil communal de PARBOTANT

BLANC

Coches au maximum 5 cases

<input checked="" type="checkbox"/> Gauthier Pascal	Directeur adjoint, conseiller communal, président du Conseil communal 2017-2018, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> Villard Roland	Responsable sécurité, conseiller communal, Vice-président du Conseil communal, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> Gutierrez Nathalie	Employée de banque, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> Leibenthal Anne-Carole	Employée de commerce, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> Tardieu Sophie	Employée de commerce, conseillère communale, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> Randin Bahija	Inférieure, conseillère communale, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> Villard Ralica	Intermédiaire judiciaire, économiste, conseillère communale, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> Lutz Sophie	Conseiller délégué, conseiller communal, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> Cuello Fabrice	Électricien, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> Delay Kevin	Restaurateur, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> D'Amato Rocky	Facteur, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> Di Marco Nicolo	Caissier, conseiller communal, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> Djordjevic Goran	Entrepreneur polyvalent, conseiller communal, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> Dumont Michel	Caissier, conseiller communal, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> Durand Nicolas	Caissier, conseiller communal, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> Ljutic Dzengis	Agent administratif, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> Miranda Antonia	Référent, conseiller communal, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> Pardo Christopher	Information, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> Rognone Alfredo	Coordonnées, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> Trajkovska Branimirav	Technicien, conseiller communal, Aigé
<input checked="" type="checkbox"/> Ramchurn Ruben	Directeur EMS, conseiller communal, Aigé

Sont nuls les bulletins : Comportant plus de croix que de suffrages autorisés

Sont nuls les bulletins : Comportant plus de croix que de suffrages autorisés

Tips pour les jeunes électeurs et électrices :

Pour remplir votre carte de vote et vos bulletins, utilisez un stylo à bille noir ou bleu.

Carte de vote

Entraînez-vous à signer ! Voter est l'occasion de trouver une signature plus formelle.

Attention à bien inscrire votre date de naissance et non la date du jour. L'absence de signature ou une erreur dans la date sont des causes de nullité et votre vote ne sera pas comptabilisé.

Toutes les illustrations du matériel de vote sont tirées du module de formation créé par Le Bureau électoral cantonal avec le soutien de l'Association des Secrétaires des Conseils Communaux et Généraux Vaudois (ASCCGV)



Calendrier élections 2026

8 mars

Élection à la Municipalité (*1^{er} tour*)
Élection au Conseil communal

29 mars

Élection à la Municipalité (*2^e tour*)

26 avril

Élection à la Syndicature (*1^{er} tour*)

17 mai

Élection à la Syndicature (*2^e tour*)



Horaires du local de vote

À Saint-Prex, le local de vote est ouvert à l'Administration communale les dimanches de votations et d'élections entre **9h et 11h**.

L'heure de fermeture est harmonisée dans l'ensemble du Canton.

Info +

Pour vous aider à bien utiliser votre matériel de vote :

[www.youtube.com/
@EtatdeVaud/videos →](http://www.youtube.com/@EtatdeVaud/videos)
[COMMUNALES 2026]
Comment voter Vaud ?



© Freepik

VOTER: PAROLES DE JEUNES

Letizia Furlan et Virginie Vieyres ont réalisé une mini enquête sur le vif auprès des jeunes, 18-25 ans, quant à leur motivation à propos des élections communales. Letizia, qui a 18 ans, a largement puisé dans son environnement immédiat. Elle a abordé la thématique en posant trois questions à ses camarades :

1. Est-ce que tu votes pour les élections communales 2026 ?
2. Trouves-tu important de voter ?
3. As-tu conscience de l'influence des décisions de la Commune sur ton environnement ?

D'après Letizia, le seul fait de poser les questions a eu un effet quasi immédiat de prise de conscience sur le sujet de l'engagement citoyen. Finalement, en formulant des réponses, l'importance du droit de vote et de l'exercer, s'est imposée. Elle a été frappée par l'impact du sondage, observant l'évidence : ce n'est pas un sujet entre nous, il a servi de déclencheur.

Voter oui ou non ?

Les avis montrent la valeur en théorie du droit de vote. Cependant, la démarche concrète de l'exercer ne coule pas de source pour les jeunes.

Est-ce important de voter ?

On peut constater une véritable unanimousité autour de cette question. Exister en tant que citoyen et citoyenne et pouvoir s'exprimer dans les urnes leur paraît essentiel. Ils et elles affirment leur attachement à la démocratie et à la place qui leur revient.

L'influence des décisions de la Commune ?

La connaissance de la vie politique au niveau communal et des sujets qui occupent les Autorités est nettement plus floue. Cela nous donne une occasion de réfléchir à comment les y intéresser et communiquer sur ces sujets.

Les citations des jeunes reproduites ci-dessous n'ont pas été modifiées.

Elin 18 ans:

Les élections communales ne m'intéressent pas spécialement.
Oui c'est important de voter parce que ça peut avoir des répercussions importantes sur le monde et si on veut que le monde change il faut s'en donner la possibilité.

Stéphanie 18 ans:

Oui, car je trouve qu'il est important de pouvoir choisir qui prend les dé-

cisions de la Commune et qui décide de son avenir.

Tu peux aussi décider si une loi est acceptée ou pas. Tu peux prendre part aux décisions politiques en tant que citoyen.

Louis 18 ans:

Oui, parce que je trouve important de participer aux décisions qui concernent directement la Commune où je vis. Voter est important car c'est un droit et une façon de se faire entendre.

Les décisions communales influencent le quotidien, notamment les infrastructures, les activités et les projets pour les jeunes.

Jordi 18 ans:

Oui je vais voter car ça me paraît important pour démontrer qu'on veut une démocratie et pas une dictature.

Alister 18 ans, citoyen de nationalité étrangère :

Je ne crois pas que je peux encore voter. Oui, c'est important de participer à la vie politique, ça permet d'avoir un impact sur la vie de la Commune, au lieu de se plaindre, il faut agir.

Sara 18 ans:

Je ne sais pas encore, je ne me sens pas vraiment concernée. Oui c'est important pour faire entendre notre avis, cela crée le sentiment d'être considéré dans la Commune.

Silvano 22 ans:

Je ne vais pas voter par manque de temps mais j'aimerais bien m'investir plus.

C'est important car c'est grâce à ça qu'on participe à une communauté et qu'on influence les décisions. Si on ne vote pas, on ne peut pas se plaindre des décisions qui sont prises. La Commune influence les impôts et d'autres

chooses mais je n'en ai pas forcément conscience.

Charles 18 ans :

Je ne sais pas encore, oui peut-être que je voterai.

C'est important car beaucoup de monde se bat pour ce droit et notre pays nous permet de l'exercer et c'est précieux.

Gaël 18 ans :

Non, car je ne savais même pas qu'il y avait des élections. Oui, c'est important pour faire valoir ses idées. Je n'ai aucune idée de l'influence des décisions communales.

Gabriel 20 ans :

Oui je pense que je voterai, je ne sais pas encore.

C'est important de donner notre avis car c'est l'avis du peuple.

Et quelques avis anonymes et plus succincts :

18 ans

Oui, car je trouve cela bien de pouvoir participer et d'exercer une petite influence.

18 ans

Oui, je vais voter pour participer à la vie de la Commune et donner mon avis.

22 ans

Non, je ne pense pas. Parce que je n'y connais rien et je ne vais pas voter n'importe quoi. Mais si d'ici là je m'y intéresse, pourquoi pas voter.

19 ans

Oui, parce que c'est important le vote et c'est un droit.

19 ans

Oui, je me suis toujours intéressé à la politique depuis tout jeune et je trouve important de s'impliquer dans la vie politique.



LISTES DES CANDIDATURES

Le renouvellement des Autorités communales a suscité de nombreuses candidatures dans notre Commune.

CANDIDAT·E·S À LA MUNICIPALITÉ

PLR Les Libéraux-Radicaux

Fuchs Sylvie

*Conseillère communale 15 ans, Présidente 2020-21,
C-Finance, Ex Resp BCV St-Prex*

Entente Saint-Preyarde

Hennard Anthony

Vice-Syndic, ingénieur microtechnique

Gäumann Anouk

Municipale, enseignante

Porzi Stéphane

Syndic, techno-polygraphe

von Overbeck Jan

Municipal, médecin

Rodriguez Sylvain

Conseiller communal, directeur de l'environnement VD

Locher Roland

Viticulteur

Cottier Nicolas

Avocat, président de la Commission des finances

Radermacher Pilloud Miriam

Conseillère communale, architecte d'intérieur, ing. civile EPFL

Piccione Tindaro dit Titi

Conseiller technique

Enderlin Pierre

Management et communication

Alliance de Gauche St-Prex

Bruchez Natacha

Secrétaire municipale, conseillère communale

CANDIDAT·E·S AU CONSEIL COMMUNAL

PLR Les Libéraux-Radicaux

Fuchs Sylvie

Siegwart François

Chautems Marie-France

Aebi Jean-Yves

Berthoud Frédéric

Franco Didier

Langer Philipp

Miranda Fernandes Vitorino

Rogenmoser Andreas

Siegwart Marc-Antoine

Gfeller Jasmine

Martinez Diego

Nix Daniel

Vermeulen Bernard

Alliance de Gauche St-Prex

Bruchez Natacha

Chevillat Yves

Sennwald Adriane

Lalani Amyn

Bauer Dörries Anna

Ramirez Raul

Blanc Lionel

Ben Hamira Karim

Entente Saint-Preyarde

Boillat Christian

Clénin David

Soares Hungria Thereza

Tschanz Adélaïde

Blouzard Catherine

Cottier Nicolas

Dessaux Fabrice

Mahloully Saïd

Girardet Pascal

Bugnon Steve

Radermacher Pilloud Miriam

Todaro Carmelo

Piquerez Christie

Pino-Todaro Concetta

Oggiano Denis

Todde Antonio

Dietschi Simone

Chavannes Jean-François

Dutoit Lopez Marlyse

Trabaud Chantal

Jouffrey Alain

Hauswirth Marc

Enderlin Pierre

Dubugnon Dominique

Favre Maud

Mamin Marie-Claire

Pfirter Lorella

Farine Roggo Céline

Rodriguez Sylvain

Rouquette Studer Sophie

Tornare Laurie

Jaussi-Rochat Lydie

Cardinale Sara

Matti Patrick

Ruggli-Ducrot Martine

Scala Valentine

Perrin Romain

Porzi Jordan

Nix Elliott

Van Tongerloo Ingrid

Charbonney Alexis

Franco Alain

Dupuis Philip

Fazan Lucille

Soudi Mahrez Xavier

Silva de Matos Raimundo F.

Rappaz Benjamin

Esnault Anthony

Chollet Jean-Marc

Melchiorre Benjamin

Mopin Virginie

Morand Oriane

Degen Eloïse

Vieira Patricia

Sahin-Cajuste Olivia

Bautz Stéphane

Palmisano Anne-Marie

Pipon Alban

Solliard Adrien

Mansour Nabil

Piccione Tindaro dit Titi

Cogne-Maillard Sandrine

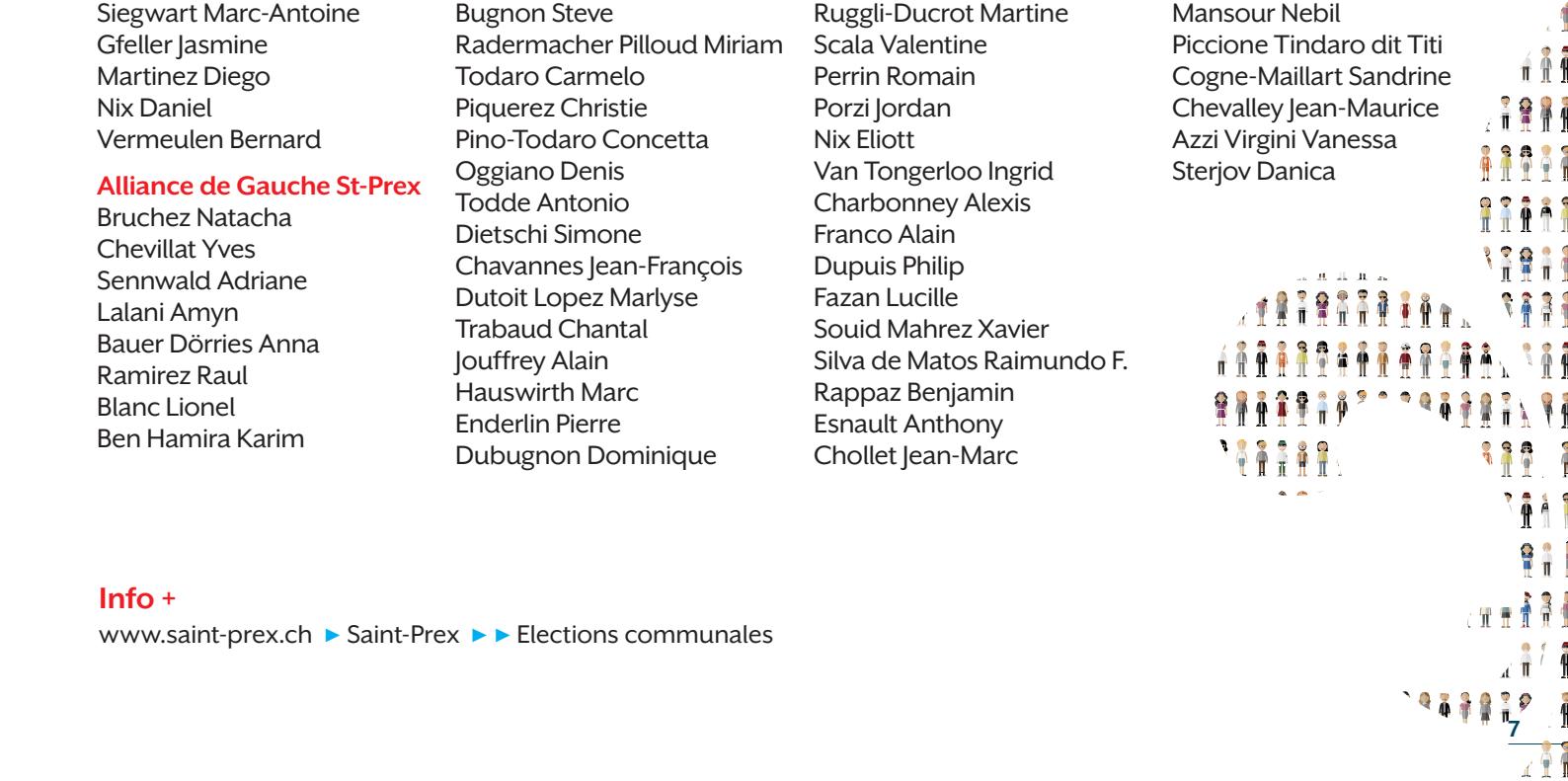
Chevalley Jean-Maurice

Azzi Virgini Vanessa

Sterjov Danica

Info +

www.saint-prex.ch ► Saint-Prex ► ► Elections communales



OU VÀ MON ARGENT?

Cette rubrique présente des projets finis ou en cours qui ont été votés par le Conseil communal. Les photos accompagnées d'une explication synthétique permettent à tout un chacun de visualiser les lieux et les chiffres.



© Freepik

LE COÛT DE L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS COMMUNALES EST DIFFICILE À FIXER PRÉCISEMENT

D'un point de vue purement financier, nombre de coûts supplémentaires en lien avec les élections sont absorbés dans le budget courant de la Commune. Néanmoins, quelques lignes de crédit au budget ont été augmentées :

- ▶ Fr. 5'500 pour les dépouilements
- ▶ Fr. 3'500 pour les imprimés du matériel de vote

Tous les frais de boisson et de nourriture lors des dépouilements et des résultats entrent dans les comptes du budget courant de la Commune.

En dehors des chiffres, l'organisation des élections a un coût en temps de travail au sein de l'Administration communale et du Bureau du Conseil communal.

Au sein de l'Administration communale, l'organisation des élections s'ajoute à la gestion normale des dossiers et missions. Un calendrier précis de tâches organisationnelles et logistiques mobilise les collaborateurs et collaboratrices de différents services pendant

des mois avant le jour du scrutin, puis entre les deux tours de l'élection. Cette mobilisation ira jusqu'à l'organisation de l'assermentation des nouvelles Autorités au mois de juin prochain.

Du côté des membres du Bureau du Conseil communal, toutes les opérations de dépouillement nécessitent des heures de formation, malgré la grande expérience de certains et certaines. En effet, l'organisation de ces journées répond à des exigences de précision et de qualité qui ne supportent aucune approximation. La fluidité du travail est essentielle. Le Bureau est également responsable de la convocation des scrutateurs et scrutatrices et de leur encadrement le jour du dépouillement. Toutes ces heures de travail préalables ne sont pas comptabilisées. En fonction du nombre d'heures passé à dépouiller, les membres du Bureau comme les scrutateurs et scrutatrices seront indémisé·e·s selon un forfait : Fr. 140 pour moins de quatre heures et Fr. 180 pour plus de quatre heures.



© Commune Saint-Prex

FR. 210'000

FUITE D'EAU AU BOURG DE SAINT-PREX NÉCESSITANT DES TRAVAUX D'URGENCE SOUS LE PORTIQUE DE L'HORLOGE

En septembre 2025, le Service des eaux a identifié des fuites sur une conduite alimentant le Bourg, localisées sous le portique de la Tour de l'Horloge, nécessitant une intervention d'urgence. La complexité de l'opération tenait à la densité de réseaux en sous-sol, la présence d'une semelle en béton datant de 2011, et la difficulté d'accès, rendant toute réparation impossible sans fragiliser le soubassement de la tour.

La Municipalité a rapidement mis en place une solution provisoire: un bouclage par tuyau extérieur via le quai du Suchet. Pour pérenniser cette solution, un bouclage définitif a été décidé. Le coût s'élève à Fr. 138'380, s'ajoutant aux Fr. 71'620 des premières interventions. Le Conseil communal de Saint-Prex du 5 novembre 2025 a accepté ce préavis d'urgence avec un crédit de Fr. 210'000 pour ces travaux.

Un réseau vieillissant qui appelle à une planification stratégique

L'intervention d'urgence a soulevé des questions sur l'état général du réseau. Les

conduites du Bourg ont vraisemblablement été remplacées entre 1971 et 1973, leur donnant au minimum 50 ans d'âge.

La commission et le Conseil communal encouragent la Municipalité à effectuer une analyse approfondie du réseau, incluant la recherche de fuites, le test des vannes, et l'identification des tronçons problématiques. Un renouvellement progressif sur 10 ans permettrait de lisser les investissements et d'éviter des interventions d'urgence beaucoup plus coûteuses. À titre d'exemple, Morges a voté un crédit dans ce sens en 2024. L'incident rappelle que l'entretien préventif et la modernisation des infrastructures sont cruciaux pour garantir la qualité de l'eau et éviter les risques sanitaires.

RESSOURCERIE

Objets admis

- ✓ Livres
- ✓ Casseroles, poêles
- ✓ Vaisselle, vases, bibelots
- ✓ Jeux, jouets
- ✓ Valises, sacs à main
- ✓ Poussettes
- ✓ Vélos, matériel et accessoire de sport
- ✓ Support média (DVD, CD, etc.)
- ✓ Outils non électriques et outils de jardin
- ✓ Tapis, petit mobilier

Objets non admis

- ✗ Appareils électriques et électroniques
- ✗ Les éléments de protection (casques, baudriers, siège auto, etc.)
- ✗ Les produits dangereux (ex : médicaments, produits spéciaux entamés ou non, etc.)
- ✗ Le gros mobilier (matelas, canapé, etc.)

LA RESSOURCERIE OUVRE SES PORTES !

C'était une demande de la part de nombreuses personnes. C'est fait ! Désormais, une ressourcerie accessible uniquement aux habitant·e·s de la Commune sera à disposition à la déchèterie à partir du 3 mars.

Règles de fonctionnement à connaître et respecter

- ▶ Déposer des objets propres et en état de marche dans l'espace réservé. Les objets ne sont pas désinfectés lors de leur arrivée.
- ▶ Récupérer seulement les objets déposés dans la ressourcerie, dans une quantité raisonnable (au maximum cinq par visite) et pour son propre usage. Les objets récupérés sur ce site ne sont pas destinés à un usage commercial (revente).
- ▶ Veuillez garer votre véhicule sur le parking P+R si vous ne venez qu'à la ressourcerie.
- ▶ Le gros mobilier (meubles, canapés, etc.) ainsi que le matériel électrique et électronique en bon état peuvent être apportés à l'Association l'Escale, ch. du Glapin 8, à 400 mètres de la déchèterie.
- ▶ Les objets entreposés au sein de la ressourcerie, seront mis à disposition des concitoyennes et concitoyens durant quatre semaines. Passé ce délai, ces derniers seront retirés pour être transmis à une association locale à but non lucratif pour la revente à des tiers.

La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident lié à un objet récupéré à la ressourcerie. Elle ne pourra être tenue pour responsable en cas d'accident ou d'incident.



© Anthony Hennard

RÉCEPTION 100% SUISSE

Les personnes naturalisées en 2025 ont été chaleureusement invitées à partager un moment de convivialité autour d'une fondue, en compagnie de l'ensemble de la Municipalité le 22 janvier 2026.

Cette rencontre placée sous le signe de la tradition s'est prolongée par un dessert spécialement préparé aux couleurs rouge et blanc, clin d'œil gourmand à la Suisse.

Un beau moment d'échanges et de bienvenue, qui sera reconduit l'année prochaine pour les personnes naturalisées en 2026.

Virginie Vieyres



Mimosa blanchâtre



Vergerette annuelle

LA BIODIVERSITÉ DEMANDE DU TRAVAIL

Biodiversité n'est pas synonyme de laisser la nature totalement libre. Certains coins de jardin ou talus sont fauchés tardivement afin de favoriser les plantes. Toutefois, cela nécessite parfois de lutter contre les néophytes envahissantes. Sinon, dans quelques années, elles pourraient coloniser l'entièreté de la surface, au détriment de la biodiversité initialement souhaitée. Car l'être humain, par ses choix de plantation et sa manière d'entretenir son jardin, peut favoriser ou défavoriser cette diversité.

Ce n'est donc pas parce qu'une plante est «jolie» et qu'elle fournit des fleurs, qu'elle est forcément idéale.

Par exemple, le mimosa blanchâtre, qui fleurit entre février et mars, est «une espèce exotique envahissante dont il est prouvé qu'elle cause des dommages à l'environnement. Sa mise en circulation et sa plantation sont interdites selon l'article 37 de la LPrPNP», précise la fiche F3-28 concernant les espèces invasives et problématiques disponibles sur le site de l'État de Vaud. Cette loi cantonale sur la protection du patrimoine naturel et paysager a catégorisé le laurier-cerise, le robinier faux acacia ou encore le buddléa de David (dit aussi arbre à papillons) de la même manière.

Lutter, inscrit dans la loi

La nouvelle loi cantonale sur la protection du patrimoine naturel et paysager (Loi LPrPNP) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Dans son article 33, il est stipulé qu'il incombe aussi aux propriétaires privés de prévenir et lutter contre les organismes exotiques envahissants.

De plus, dans le règlement vaudois sur la protection des végétaux, on y trouve l'obligation de lutte, notamment, contre le chardon des champs, le cirse vulgaire et le cirse laineux. L'inspecteur phytosanitaire cantonal peut amender un propriétaire d'un terrain qui en contiendrait.

Une vigilance individuelle et collective

Sur notre Commune, en période estivale, il est aisément pour un œil connaisseur, de constater que, malgré les sensibilisations publiées par la Commune ou la présence de la Municipalité avec un stand d'information lors de marchés, certaines plantes prennent trop de place.

Parmi elles, relevons les solidages (plantes herbacées dont les inflorescences sont constituées de petits capitules jaune vif), le séneçon du Cap (plante vivace aux petites fleurs jaunes, toxiques pour l'homme et le bétail) ou la vergerette annuelle. Celle-ci est trop souvent ignorée, car elle fait penser à des «pâquerettes hautes». Malheureusement, sa période de floraison est très longue (avril à décembre) et son développement, avec une reproduction très efficace, «représente une menace pour la flore indigène», lit-on sur sa fiche cantonale.

Il est finalement de la responsabilité de chacun - Commune, entreprise et privé - de lutter contre ces organismes exotiques envahissants.

Comment s'en débarrasser

Mais attention, il ne suffit pas de les jeter au compost, car la plupart d'entre eux y survivront. Il est donc primordial de les éliminer via les déchets incinérables.

Pour en savoir plus sur chaque plante, ses besoins, son intérêt biologique et si elle fait l'objet d'une régulation, le site www.info-flora.ch regroupe toutes ces informations.

Fabienne Morand



Tortue soignée en phase de rééducation avant d'être remise à la mer.

© Tiziana Di Fulvio

TIZIANA DI FULVIO : TROIS MOIS POUR SOIGNER LES TORTUES MARINES

Du 1^{er} août au 31 octobre 2025, la Saint-Preyarde Tiziana Di Fulvio est partie vivre une aventure unique avec ses deux enfants, Nora, 10 ans et Mattia, 8 ans.

Elle a réalisé un projet scientifique d'étude au Centre de protection et de réhabilitation de tortues marines au sud de la Sardaigne, Centro ambientale Laguna Di Nora.

Ce lieu se distingue par un écosystème lagunaire d'une grande richesse entre eau douce et eau de mer. Tiziana a pu exercer en tant que biologiste avec une formation unique d'acousticienne acquise auprès des baleines à bosse et qu'elle a mise au service des tortues marines.

«Je voulais que les enfants voient qu'il est possible de trouver l'équilibre entre ma vie de maman et de scientifique. C'était aussi l'occasion de leur montrer que la vie n'est pas limitée lorsque la motivation est là». Elle reconnaît que ses deux enfants ont fait preuve d'une grande motivation pour accompagner leur maman dans cette aventure.

Un tel projet ne s'improvise pas, Tiziana est enseignante et l'organisation de son projet a exigé 18 mois de préparation.

Sortir de sa zone de confort

«J'ai eu la chance d'obtenir le soutien de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO) qui m'a

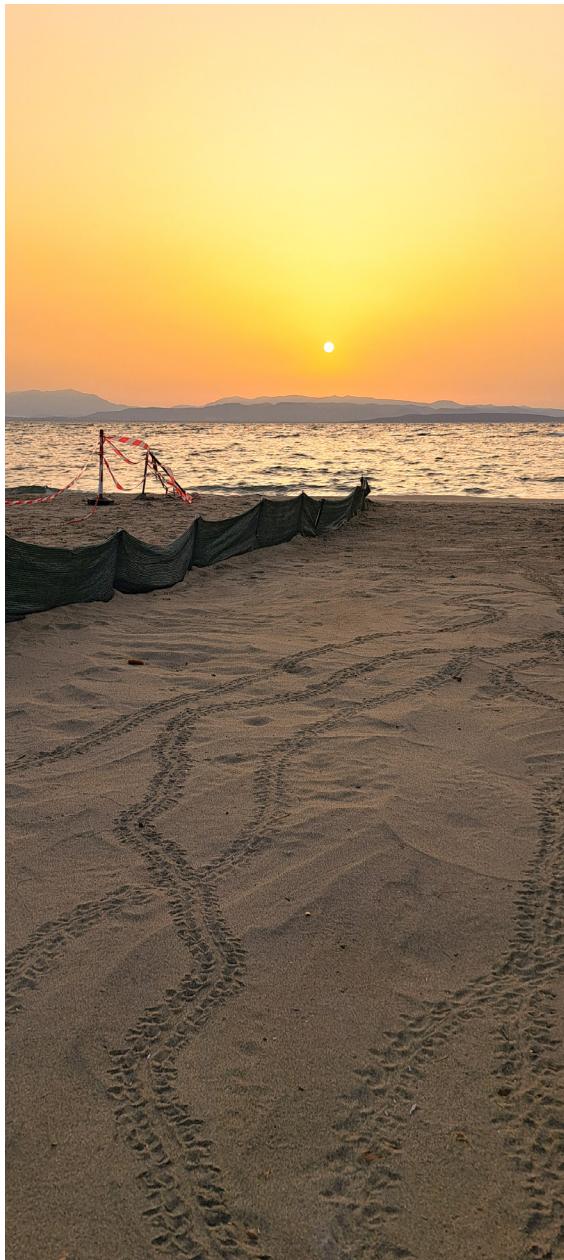
accordé un congé sabbatique. Les institutrices des enfants m'ont également accompagnée pour que je puisse assurer un suivi de travail scolaire afin de les maintenir dans leurs acquis». La jeune femme est extrêmement reconnaissante à l'égard du système scolaire qui lui a permis, ainsi qu'à ses enfants, de vivre cette aventure, certes structurée autour d'un projet scientifique. Elle avoue, que partir seule a suscité quelques inquiétudes au départ, le papa n'ayant pu obtenir le même congé.

Sur place, elle a pu faire garder les enfants sans difficulté. Elle a aussi partagé avec eux des moments en lien avec son travail, «parfois, ils m'accompagnaient au Centre pour m'aider à prodiguer les soins aux tortues». Elle a découvert avec émerveillement les incroyables capacités d'adaptation et de débrouillardise de ses enfants. Ils ont appris l'italien, langue maternelle de leur maman et, finalement, ont même été scolarisés à l'école du village. «Pendant ces trois mois, une constellation d'ondes positives professionnelles, familiales et amicales a enveloppé mon projet».



Moment exceptionnel : naissance d'une tortue

© Tiziana Di Fulvio



Cheminement des bébés tortue jusqu'à la mer.

© Tiziana Di Fulvio

Une expérience exceptionnelle

Pendant son séjour, deux tortues ont pu être remises à la mer, dont une à qui il manquait une nageoire, elle avait été prise dans un filet quelques mois auparavant. «À leur contact, la notion de résilience, ainsi que celle de force de la nature, prend tout son sens sans faire d'anthropomorphisme».

Ce monde du vivant, Tiziana l'a vécu puissance mille la nuit de la naissance de six petites tortues, sur une plage hyper touristique. «Je suis restée toute une nuit à veiller sur le nid de tortues caouannes, avant et pendant leur éclosion. L'objectif était de les amener à la mer en toute sécurité». Ce nid a rassemblé toute la population du village qui s'est sentie investie d'une mission de protection. Nora et Mattia ont également veillé pour assister à la naissance des tortues.

Tiziana raconte avec émotion, «l'incroyable silence de la foule au moment où les tortues sont nées et que nous les avons aidées avec un faisceau lumineux à se diriger jusqu'à la mer». Elle met aussi en lumière l'aventure humaine. Elle a découvert, «un autre rythme de vie plus en lien avec celui de la nature, moins dirigé par la performance et les résultats immédiats, sans exclure l'exigence et la qualité dans le travail et l'organisation de la vie quotidienne».

Le retour

Le retour a été joyeux, «on était heureux de retrouver nos amis et la famille». Il a été marqué par des opportunités professionnelles pour Tiziana. Elle travaille au Centre Emys de protection et de récupération des tortues suisses à Chavornay. «J'ai commencé à développer une nouvelle étude scientifique sur l'acoustique des tortues suisses, une première dans ce domaine», précise-t-elle. Elle souhaite aussi transformer ce projet en aventure humaine, «j'ai bien l'intention d'y emmener mes élèves et de partager avec eux le travail scientifique autour des tortues».

Sans se lancer dans de grands discours, Tiziana confie sobrement: «Ce voyage est le début de quelque chose, j'en sors grandi et enrichie». Cela a également été le cas pour Nora et Mattia.

Anne Devaux

**CONCOURS PHOTOS 2026**

Thème de cette année

«Les saisons à Saint-Prex»

Le concours est ouvert à toute personne souhaitant y participer, n'hésitez pas à transmettre vos plus beaux clichés à

concoursphotos@st-prex.ch

Dernier délai 31.12.2026, minuit.

info +

Règlement et conditions générales disponibles sur notre site internet.

www.saint-prex.ch

► Vie locale

► ► Loisirs

► ► ► Concours photos

**NATURE FIT ST-PREX 2026**

Une heure d'activité physique en extérieur avec le mobilier urbain. Gratuit et sans réservation.

Tous les jeudis dès le 9 avril et jusqu'au 27 août 2026, y compris en cas de mauvaise météo. Rendez-vous à 18h30 devant le Vieux-Moulin.

Que vous soyez sportif débutant ou confirmé, les exercices seront adaptés à votre niveau.

info +www.saint-prex.ch

LE BASUGES : LE MARIAGE RÉUSSI DE L'ANCIEN ET DU CONTEMPORAIN



© Monique Carole Denoréaz

En tant que Saint-Preyrs, pendant de longs mois, nous avons assisté à des travaux, à la droite de la Tour de l'Horloge.

De cette réfection, est « né » un espace tout en harmonie, alliant la tradition avec la modernité : le restaurant le Basuges.

Lors d'une balade à Saint-Prex, Yann et Loubna Klein ont eu un coup de cœur pour notre village. Le couple se renseigne auprès de la Commune pour savoir si un local est libre. La réponse est positive ! Ce jeune couple entouré d'Arnaud le chef de cuisine et de quatre personnes au service, se lance dans le concept : un bistrot de village.

Le restaurant a ouvert le 18 octobre 2025. Il se veut rassembleur, convivial, proche de la population.

Un lieu de partage et d'expérience

La cuisine proposée est celle de bistrot et du « fait maison ». Une cuisine simple et recherchée à la fois, mijotée, « cuisinée », gourmande avec des produits provenant en majorité de la Côte, au gré des saisons. La cave ouverte à la vue de toutes et tous, contient 180 références de vins, dont 50 % proviennent de la Côte lémanique et 15 % de la Suisse.

Le Basuges a été pensé pour multiplier les ambiances. On peut rester au bar en gardant un œil sur l'entrée du Bourg. Si la curiosité de ce qui se passe en cuisine l'emporte, une salle avec vue sur les fourneaux permet de suivre la préparation des plats en direct. Expérience très tendance s'il en est !

Puis, il y a la table des « copains » dans la salle du fond, tout un chapitre à écrire !

La place de l'Horloge, un lieu hors du temps

La terrasse sur ce lieu unique de la place de l'Horloge, porte d'entrée du Vieux-Bourg, apporte une animation bienvenue. Alors, oui, ce lieu, chargé d'histoire médiévale couplé à la proposition très contemporaine du Basuges, sent le spot touristique, d'autant que le restaurant a déjà été mis en avant par le Gault et Millau.

Mais, gageons que Yann et Loubna Klein s'inspirent de la devise de Saint-Prex au fronton de l'Horloge, dessus de leurs têtes : « Laissons dire et faisons bien ».

Monique Carole Denoréaz



© La belle Suisse

LA BELLE SUISSE : GARDER CONFiance DANS LE TERROIR

Cela fait bientôt dix ans que Vera Kind a repris La Belle Suisse. En 2017, la Balise était allée la rencontrer. Aujourd'hui, elle revient prendre des nouvelles dans le contexte du réaménagement de la place de l'Horloge.

L'épicerie dégage toujours la même énergie traditionnelle, que ce soit grâce à sa décoration ou à ses produits : fromage à raclette, charcuterie, cornichons et oignons rouges du Valais.

Le parcours de la Belle Suisse a été marqué par les années Covid, particulièrement fructueuses. En ef-

fet, les habitants coupés de leur quotidien ont joué la carte des commerces de proximité. À la suite de la pandémie, la population a vite repris ses habitudes vers les supermarchés. « Dans la région, plusieurs épiceries ont fermé », regrette Vera Kind.

Malgré la mise en avant des produits régionaux, le développement durable qui ne cesse de s'accroître ou encore la campagne de publicité, « l'essentiel est invisible pour les yeux », lancée par Suisse Garantie depuis 2018, les produits du terroir restent une niche. « C'est dur d'être seule dans la grande rue », observe-t-elle.

Les fidèles restent bien présents, mais les nouveaux clients ont de la peine à se montrer. Pourtant, le maillage d'artisans locaux permet à Vera de proposer des produits comme des filets de perches du lac ou de la viande de la boucherie de Begnins.

La redynamisation du Vieux-Bourg

Vera Kind se réjouit de voir le Vieux-Bourg se dynamiser davantage, en apportant plus de passage et de vie. Elle maintient l'intérêt pour le terroir en proposant une offre toujours plus variée au fil des années. Elle a fait le choix de rester loin de la technologie, préférant la confiance, le bouche à oreille et le tourisme. Par exemple, elle a vendu 159 kilos de fondue pour le voyage d'études des élèves du Cherrat, une opportunité pour gagner en visibilité. Elle reste confiante car La Belle Suisse représente la terre suisse, le terroir et elle a foi en la qualité de sa démarche.

Letizia Furlan

«QUELLE VUE, ON DIRAIT UN SARTO !»



L'écrivain Blaise Hofmann consacre son dernier ouvrage au peintre-graveur Pietro Sarto, à l'aventure de l'Atelier de Saint-Prex et au rôle des artistes aujourd'hui. Il prend la plume pour La Balise.

Vous le rencontrez fréquemment au Café du Bourg, ou juste en face, sur le banc de bois de son amie Déborah. On vous a forcément parlé de la folle aventure artistique (et artisanale !) de l'Atelier de Saint-Prex. Et pourtant, voilà des années qu'il n'y a plus d'agitation au 15 de la Grand'rue.

On peine à imaginer qu'en ce lieu, le 3 juillet 2008, deux hélicoptères Super Puma de l'armée suisse acheminaient les sept Conseillers fédéraux, en sortie annuelle, venus rencontrer Pietro Sarto.

On a oublié ce jour de 1985 où, en marge du sommet Reagan-Gorbachev qui se déroulait à Genève, la First Lady était descendue au débarcadère de Saint-Prex pour découvrir l'Atelier.

Combien de personnes ont grimpé les marches de l'étroit escalier qui relie l'atelier aux appartements du peintre ? Très souvent, on y voyait Jacques Chesseix, Freddy Buache, des éditeurs, des collectionneurs, des centaines d'artistes, Hans Erni, Albert Chavaz, Jean Lecoultrre, Pierre Tal Coat... et même Henri Cartier-Bresson !

Ces anecdotes, je ne les connaissais pas avant de lancer mes recherches. Je suis pourtant né à Villars-sous-Yens; il y avait chez mes parents, sur le mur, au-dessus du téléphone à fil, une petite aquarelle de « l'artiste célèbre du village voisin »... C'est donc assez naturellement que je suis venu à ce sujet. Sarto faisait partie du paysage, s'invitait dans tous les points de vue de la région. Comme un vieil ami, j'avais plaisir à le retrouver, par hasard, accroché dans les salons de mes hôtes, aux parois des écoles, des bâtiments administratifs, des halls de banques. Il était partout : « Quelle vue, on dirait un Sarto ! »

Ce qui m'a intéressé chez lui ? C'est le siècle qu'il a traversé (il a aujourd'hui 95 ans), l'ambition d'un jeune homme tessinois qui veut se faire une place à Paris, puis dans le canton de Vaud. C'est son acharnement à vouloir, selon ses mots, « donner une forme au bassin lémanique ». C'est l'œuvre autant que l'homme, l'artiste autant que l'artisan, le peintre autant que le graveur. C'est la naissance d'un véritable atelier communautaire. C'est aussi l'intuition que le regard des peintres n'a jamais été aussi essentiel qu'aujourd'hui. C'est la leçon qu'ils ont à nous donner.

Je dois avouer que, puisqu'il a été difficile de mener des entretiens directement avec Sarto, j'ai préféré m'informer en rencontrant ses proches, ses anciens collègues, Edmond Quinche, Catherine McCready, Valentine Schopfer (qui aurait pu reprendre l'atelier il y a quelques années), mais aussi un historien de l'art, une directrice de musée, un journaliste, un ancien Syndic de Saint-Prex, des membres des Amis de Pietro Sarto... et même un capitaine de la CGN qui avait offert au peintre sa casquette en lui disant : « Pietro, vous êtes le seul à peindre le Léman comme l'équipage le voit tous les jours ! »

Blaise Hofmann

« Le peintre célèbre du village voisin »

Editions Zoé, 252 pages. Sortie en librairie le 5 mars.

Vernissage du livre au Foyer de Saint-Prex (Grand'Rue 11)

le jeudi 12 mars dès 18h. Ouvert à tout le monde.

INFORMATION



Dès le 1^{er} février 2026
Changement des jours
d'ouverture du poste de police
à Saint-Prex.
Uniquement le mercredi et
vendredi de 8h00 à 9h00.



Bibliothèque communale
Travaux au Centre Culturel et Sportif du Vieux-Moulin
du 15 juin au 24 juillet 2026.

La bibliothèque restera ouverte pendant toute la durée des travaux. Toutefois, l'accès sera temporairement modifié et s'effectuera exclusivement par les vestiaires, côté Lausanne (nord).

AGENDA 2026

Le calendrier peut évoluer. Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet pour vous assurer du maintien de ces événements.

FÉVRIER

- Me 25, 14h, Conférence pour les aîné·e·s, cambriolages d'habitation, Vieux-Moulin
Sa 28, Bastien Baker, Saint-Prex Passion Culture, Vieux-Moulin
Sa 28, Tournoi de pétanque, Les Mordus, Boulodrome, chemin de Vergognausaz 45

MARS

- Je 5, 20h, Conseil communal, Vieux-Moulin
Ve 6, Parole et musique, Temple
Ve 6, Permanence impôts 2026, Avivo, Vieux-Moulin
Sa 7, Soirée annuelle, L'Aurore, Vieux-Moulin
Me 11, Troc de St-Prex, Vieux-Moulin
Sa 21, Ateliers enfants, Paysannes vaudoises, Domaine de Bon-Boccard – Sur inscription
Sa 21, Soirée annuelle, Fanfare de la Verrerie, Vieux-Moulin
Ve 27 et Sa 28, Soirée annuelle, Chœur mixte, Vieux-Moulin
Sa 28, 15h30, Balade Corajoud, thème le Vieux-Bourg et les médailles Genius Loci, rdv à la gare
Di 29, Marché, Bourg

AVRIL

- Me 1^{er}, 19h30, Séance publique, Lutte frelon asiatique et moustique tigre, Vieux-Moulin
Ve 3, Parole et musique, Temple
Ve 17, Permanence impôts 2026, Avivo, Vieux-Moulin
Sa 25, Chant méditatif, Temple
Sa 25, Marché artisanal, Domaine Bon-Boccard
Di 26, Ensemble de cuivres Melodia, Vieux-Moulin
Di 26, Marché, Bourg
Me 29, 20h, Conseil communal, Vieux-Moulin
Je 30, Produisez votre énergie, un exemple, St-Prex Demain, chez un habitant

Info +

www.saint-prex.ch ► Saint-Prex ► ► Agenda culturel

Frelons asiatiques

La population est appelée à signaler rapidement la présence de frelons ou de nids sur le site de la Fédération Vaudoise des Sociétés d'Apiculture (FVA).

www.frelonasiatique.ch

Séance publique

Mercredi 1^{er} avril, 19h30 Vieux-Moulin
Lutte frelon asiatique et moustique tigre

IMPRESSIONUM

Administration:
journal@st-prex.ch
Municipal responsable:
Jan von Overbeck

Equipe de rédaction:
[Bénévoles de Saint-Prex](#)
Rédactrice en chef:
Anne Devaux, Saint-Prex

Mise en page:
[Marlyse Dutoit, Saint-Prex](#)
Impression:
[Imprimerie Hermann SA, Morges](#)



imprimé en suisse